

Compte rendu réunion GT CTD 10/09/ 2018

CR CTD N° GT CTD10092018FM

Réunion GT CTD du 10 septembre 2018

16h30 – Salle de réunion du Stade Auxerrois vélodrome Auxerre

Présents:

GT: Roger Degois - Pascal Menin - Francis Molina - Dominique Morisset - Patrice Robert -
Dominique Thévenet

Excusés: CTD: Gilbert Layer - Régis Mannevy - Gilles Martin

CD : C Gonzalez - Françoise Tisserant - José Vié

Absents: CD: A Gautherin

Ordre du jour:

Préparation réunion du 14 septembre

- Fusion des CTD cycliste
- Carton 2019
- Filiation des nouveaux clubs
- Formation des commissaires
- Renouvellement de la CTD

Fusion des CTD Cycliste

La CTD n'est pas opposée à une fusion cela ferai une belle association avec un effectif représentatif de la pratique cycliste dans le département. Au préalable à cette fusion, il est nécessaire de définir l'organisation et les prérogatives de chacun.

Cartons 2019

Les cartons, avec licences 2019, ne peuvent être délivré car l'année 2019 n'est pas accessible sur Gestcartes. Il a été demandé à Charly de faire le nécessaire pour rendre l'accessibilité aux licences 2019. Nous sommes en attente de résolution du problème.

Renouvellement CTD:

Gilbert Layer et Gilles Martin ne souhaitent pas poursuivre l'activité.

Gilbert propose de poursuivre en intérim pour assister la personne qui reprendra la gestion du site internet. Nous le remercions pour sa proposition.

F. Molina qui souhaitait suspendre son activité CTD, poursuivra, à la demande de la CTD pour l'année 2019 pour aider l'équipe mais quittera la CD.

Son champs d'activité sera à redéfinir avec la nouvelle CTD car il ne lui est pas possible de s'investir dans tous les domaines.

Filiation de nouveaux Clubs:

Deux nouveaux clubs devraient nous rejoindre pour la saison 2019. Nous sommes en attente de concrétisation de leurs inscriptions.

Formation des commissaires:

La formation des commissaires/juges à l'arrivée aura lieu lors du cyclocross de Bonnard le 29 septembre de 8h30 à 16heures. Les inscriptions sont ouvertes sur le site UFOLEP Yonne. Toutes les bonnes volontés sont les bien venues plus nous serons et moins il y aura à s'engager.

Besoin de la CTD pour l'année 2019

☞ Moyens pour les organisations 2019:

- Il nous faudra financer une tablette pour filmer les arrivées.
- Trouver une solution aux bugs sur les applications cycloport.

Nous verrons pour développer notre propre application, réflexion en cours.

S'il y a parmi vous des surdoués de l'informatique nous apprécierions leurs aides. Nous bloquons sur l'intégration de la douchette et d'un fichier compétiteurs UFOlep et autres Fédération qui nous permettrait une meilleure gestion des classements et suivi des résultats.

A ce jour, malgré nos suggestions pour résoudre les différents problèmes sur les applications mises à disposition, aucune évolution positive venant de l'UFOLEP n'a été constaté durant 2018. C'est très regrettable surtout quand on veut relancer les différentes activités, c'est démotivant pour les bénévoles qui s'impliquent.

En premier lieu, il faut montrer aux personnes qui s'impliquent qu'elles ont un soutien des instances UFOLEP et leurs donner les moyens pour qu'ils puissent être efficaces dans les différentes démarches qu'ils ont à effectuer.

A ce jour Charly à fait ce qu'il a pu par rapport à sa charge de travail et on l'en remercie sincèrement.

➤ Afin de développer le cycloport dans le département, la CTD demande un budget de fonctionnement propre avec éventuellement ses sponsors lui permettant d'agir et d'investir à tout moment durant la saison cycloport.

👉 **Maillots pour les différents championnats:**

Il faut faire le point sur la quantité de maillots nécessaire et trouver des sponsors pour un financement éventuel, faire un CDC.

👉 **Organisation 2019:**

- Voir quel club est prêt à organiser le départemental.
- Préparer le calendrier 2019 suivant le fichier type 2018 pour faciliter le transfert sur le calendrier national.
- Aménagement du règlement départemental pour inciter les licenciés à participer aux épreuves départemental UFOLEP.

Toutes les modifications apportées au niveau du règlement, par le GT CTD ont pour objectif de redynamiser l'activité cycloportive, d'inciter les licenciés à participer d'avantage aux épreuves départementales, d'attirer de nouveaux licenciés.

La CTD adaptera ces positions si nécessaire en cours de saison dans la mesure où les modifications n'apporteront pas de préjudice aux compétiteurs.

Voir ci-dessous les principaux aménagements et l'additif au règlement National en pièce jointe.

Résolutions 2019

Audit au règlement National

§ 2.1 – **La montée**, pour toutes les catégories se fera sur 30 points, suivant le règlement National.

§ 2.3 - **Les féminines** sont classées séparément et ne marquent pas de points sauf si elles sont en possession d'une carte dans l'une des catégories cycloport. Dans ce cas elles marquent les points et évoluent dans les catégories selon les règles définies au §2.1.

§ 2.4 - **Les catégories 4a et 4b** courent ensemble, les points sont attribués en fonction de la place obtenue au temps scratch.

§ 3.1 - **En cours de saison la descente**, demandée par le compétiteur via le formulaire ou par mail au secrétariat de la CTD, se fera dans les conditions des paragraphes suivants:

§ 3.2 - **A tout moment sur demande** des commissaires suite à une constatation de niveau incompatible avec la catégorie affectée au compétiteur concerné.

§ 3.3 - **Sur demande du compétiteur** après trois 3 épreuves cycloport effectives*.

§ 3.4 - **Les 4b qui accèdent à la catégorie 4a** redescendent, automatiquement, la saison suivante en 4b.

§ 3.5 - **Les 4b qui accèdent à la 3e catégorie** redescendent, automatiquement, la saison suivante en 4a sans possibilité de reclassement en 4b sur la dite saison.

§ 3.6 - **Les 3e catégorie de 50 ans et plus** qui montent dans la catégorie supérieure redescende automatiquement l'année suivante dans la catégorie inférieure s'il n'a pas comptabilisé de victoire.

Résolutions 2019

Aditif au règlement National

§ 3.7- le capital de 8 points lors d'une descente est supprimé

Un compétiteur ne peut être descendus que d'une seule catégorie par saison.

§ 4.1.1 - Pour une participation au championnat départemental, le compétiteur doit avoir fait au minimum 50% des courses réalisées dans le département sur leur calendriers respectifs: cycloport, VTT et Cyclocross avec un minimum de 3 courses en cycloport avant le dit championnat.

& 4.3 Port du maillot de Champion:

Le champion de l'année cycloportive en cours doit porter son maillot de champion dans toutes les épreuves cycloportives UFOLEP. Il représente l'image de l'UFOLEP et doit se comporter de manière exemplaire.

En cas de cumul de maillot, il est laissé au possesseur le choix du maillot à porter.

Résolutions 2019

Aditif au règlement National

VII) Demande de carton:

7.1 Ex licencié ufolep: plus de 2 ans d'arrêt de 60 ans et plus => carton en 4ea

Si supériorité manifeste* lors des premières manifestations, montée dans la catégorie supérieure, à valider par les commissaires et/ou la CTD.

7.2 Ex licencié UFOLEP et autres fédérations de moins de 60 ans:

Catégorie par rapport au règlement national fiche N°9

7.3 - Nouveaux licenciés n'ayant jamais eu de licence dans aucune fédération:

7.3.1- plus de 60 ans carton en 4a

7.3.2 - moins de 60 ans 3e catégorie

En cas de supériorité ou infériorité manifeste constatée par les commissaires et/ou la CTD, le licencié sera immédiatement mis dans la catégorie lui correspondant.

Nota: Homologation des freins à disque en cycloport pour la saison 2019:

Frein à disque homologué par l'UCI, attente de l'homologation au niveau du règlement National UOLEP.